

Deuxième Session, Seizième Parlement, 18 George V, 1928

---

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

**BILL 5.**

Loi modifiant le Code criminel (Ecrits blasphématoires).

---

Première lecture, le 30 janvier 1928.

---

M. WOODSWORTH

---

OTTAWA  
F. A. ACLAND  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI